



COMpte Rendu de la rencontre 2
du Chantier Jeunesse
tenue le 10 octobre 2010
dans les locaux de Loisir et Sport Montérégie

PRÉSENCES :

Suzanne Roy	Ville de Sainte-Julie
Pascale Vincelette	Réussite Montérégie
Annie Chapados	Ville de Chambly
Cathy Froment	CRÉ Montérégie Est
Katerine Smuga	Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie
Nadir Dias	Association régionale du Sport Étudiant Richelieu
Elsa Carlier	Forum Jeunesse Montérégie Est
Daniel Chagnon	Ville de Sainte-Julie
Frédéric Fortier	Regroupement des travailleurs de proximité
Denis St-Hilaire	Polyvalente Robert-Ouimet
Denis Rajotte	Commission scolaire Sorel-Tracy
Martin Renaud	Maison des jeunes de Saint-Basile
Benoît Bouffard	CLSC Richelieu-Yamaska

Mario Chamberland	Loisir et Sport Montérégie
Marie-Claude Lapointe	Loisir et Sport Montérégie
Geneviève Leclerc	Loisir et Sport Montérégie

ABSENCES MOTIVÉES :

Sylvie Cornellier	Association régionale du Sport Étudiant Richelieu
Véronique Laramée	Jeunes en Santé
Jacques Durand	Saint-Jean-Baptiste
André Beauregard	Saint-Hyacinthe, secteur Douville

1. MOT DE BIENVENUE

Marie-Claude Lapointe souhaite la bienvenue à tous et cède la parole à M. André Thibault. Il profite de l'occasion pour rappeler la démarche de développement local et régional visant à doter la Montérégie Est d'un plan de développement intégré en loisir et en sport lequel comprend les 6 enjeux prioritaires identifiés en Montérégie Est.

Marie-Claude Lapointe explique que pour la rencontre, la feuille de route de la deuxième rencontre sera utilisée dont les objectifs sont :

- Identifier les moyens pour assurer une offre de loisir adaptée aux adolescents qui améliore leur participation
- Stimuler leur engagement bénévole

2. PORTRAIT DE LA JEUNESSE ET DIAGNOSTIC DE LA SITUATION

L'ensemble de participants sont en accord avec le portrait dressé sur la nature et les caractéristiques de l'adolescence qui sont des repères dont il faudra tenir compte dans le cadre de la mise en place d'activités ou de projets.

3. PRISE DE CONNAISSANCE DU COMPTE RENDU DES PREMIÈRES RENCONTRES DES CAUCUS

Il y a cinq caucus locaux qui ont identifié l'engagement et la participation des jeunes comme priorité d'intervention :

- Caucus Acton
- Caucus Lajemmerais
- Caucus Haut-Richelieu
- Caucus Haute-Yamaska
- Caucus Pierre-de-Saurel

De façon générale, les caucus ont identifié les préoccupations suivantes face à la jeunesse :

- Le décrochage social et scolaire
- La non-participation à l'offre de loisir actuelle
- L'inadéquation de l'offre proposée aux jeunes
- Les stratégies de promotion non adaptées aux jeunes

Également, ils se questionnent sur leurs connaissances face à la pratique, leurs besoins en loisir et leurs perceptions face à l'offre de loisir locale.

4. VALIDATION DES ORIENTATIONS D'ACTION

Rappel des tendances générales du loisir :

- Le loisir, une expérience plus qu'une activité
- La pratique libre, en priorité de l'offre de service
- Les motivations : amis-intérêts et capacité d'organiser
- Les freins à la participation : manque de temps, d'intérêt pour les activités et l'accessibilité (coûts, lieux, etc.)

Le document «feuille de route » propose dix orientations dont le chantier devra tenir compte dans ses recommandations.

De plus, Frédéric Fortier a présenté le concept de travail de proximité en précisant davantage les balises du travail de milieu (type de travail, population visée, lieux d'intervention, objectifs poursuivis, moyens utilisés, horaire de travail, etc.).

Suite à sa présentation, la majorité des experts du chantier s'entendent sur la recommandation suivante qui devrait influencer l'ensemble des actions proposées aux caucus locaux :

Le principe de base est d'aller vers les jeunes pour les rejoindre là où ils sont. Les experts retiennent la notion d'accompagnement auprès des jeunes lors de la mise en place de projets afin de rejoindre davantage leurs besoins et leurs préoccupations. Il faut responsabiliser les adolescents en les laissant organiser des activités et formuler les demandes tout en les supportant dans différentes situations.

Dans la mise en place d'activités ou de projets destinés aux adolescents, il ne faut pas limiter les actions ou interventions à l'aspect occupationnel ou programmation de loisir. Il faut développer une relation de confiance avec ces derniers, les responsabiliser, « faire avec » (empowerment) plutôt que « faire pour » afin de répondre aux besoins des jeunes plutôt qu'à ceux exprimés par la collectivité.

5. RECOMMANDATIONS AUX CAUCUS LOCAUX ET À LA RÉGION

NOM DU PROJET	ACTIONS
<p>CONNAÎTRE ET FAIRE DAVANTAGE POUR LES JEUNES</p> <p>(Quels sont leurs pratiques, désirs, intérêts, motivations, besoins, etc.?)</p>	<p>Initier un conseil scolaire et ou municipal.</p> <p>Initier une plate-forme afin de leur faire vivre des expériences démocratiques.</p> <p>Utiliser davantage le web 2.0. comme lieu d'engagement pour faire changer les choses.</p> <p>Accompagner les jeunes en vue de leur donner la chance de s'exprimer et de faire valoir leurs besoins et intérêts.</p> <p>Valoriser leurs présences dans les structures organisationnelles.</p>
<p>ADAPTER LES PROGRAMMATIONS ET LES LIEUX AUX BESOINS ET AU RYTHME DES JEUNES ET DE LEUR FAMILLE</p>	<p>Identifier et rendre accessibles les équipements et lieux de loisir pour les jeunes. « Les projets doivent redonner aux adolescents, la maîtrise et la responsabilité de leurs activités de loisir. Il faut faire en sorte qu'ils décident de ce qu'ils veulent faire et qu'ils puissent gérer les programmes qu'ils auront choisis. »</p> <p>Dans cette optique, cibler des endroits où le « flânage » pourrait être toléré. Remettre aux jeunes des locaux – des parcs appropriés en termes d'appartenance et d'identification. Des lieux où ils ne se sentiront pas dérangeants pour les autres clientèles.</p> <p>Amorcer des démarches en vue d'alléger les processus d'inscription ou participation aux activités destinées aux adolescents.</p> <p>Accès libre et sécuritaire aux parcs (ex. : éclairage), animation ponctuelle.</p> <p>Consulter les jeunes afin de connaître leurs besoins en matière d'accessibilité.</p> <p>Faire des choix en fonction des besoins : offrir des plateaux accès libre.</p> <p>Engager les jeunes dans nos milieux.</p>
<p>SOUTENIR ET IMPLIQUER LES JEUNES (ACCOMPAGNEMENT, ANIMATION, MISE EN ACTION DE L'OFFRE, ETC.)</p>	<p>Consolider les acquis du travail de milieu ou Mettre en place des équipes de personnel qualifié afin d'accompagner, guider et soutenir les adolescents dans leur démarche en initiant une formation spécifique (jeune leader).</p> <p>Respecter la philosophie d'accompagnement des jeunes pour la mise en place d'activités ou de projets.</p> <p>Mettre en place des façons de faire et des conditions afin d'amener les jeunes à s'impliquer.</p> <p>Maintenir le volet jeunesse au <i>Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin</i></p>

NOM DU PROJET	ACTIONS
<p>ADAPTER LES STRATÉGIES DE PROMOTION ET DE DIFFUSION DE L'OFFRE</p>	<p>Miser sur le plaisir, la dimension loisir et sur le « contrôle, pouvoir changer les choses » qui pourront avoir sur leurs projets ou activités.</p> <p>Diffuser les informations dans lieux qu'ils fréquentent.</p> <p>Utiliser davantage les réseaux sociaux comme agence de communication ou/et unité de mobilisation. Dans cette optique, il faudra établir un équilibre dans la diffusion d'information, choisir les bonnes plates-formes, favoriser les interactions, etc.</p> <p>Porter une attention particulière sur le langage utilisé pour rejoindre les adolescents. « Ils ont horreur des organismes qui tentent de les rejoindre en imitant leur façon de parler ou encore de se comporter ». Leur « jargon » change si rapidement que pendant le temps de réalisation d'une pub, l'expression est déjà dépassée.</p> <p>Impliquer les parents. Choisir des moments et des lieux stratégiques pour informer les parents des services, activités ou projets disponibles pour leurs jeunes. (Exemple : lors de la remise des bulletins, soirée d'inscription).</p>
<p>CONCERTEZ LES ACTEURS QUI ONT UN LIEN DIRECT AVEC LES JEUNES (valider, confronter... perception de l'offre, les intérêts, les motivations, ...)</p>	<p>D'office, participation active et concrète des organismes partenaires concernés (scolaire, communautaire, municipal, etc.).</p> <p>Le milieu doit identifier tous les partenaires sur son territoire et identifier comment chacun peut contribuer au projet. Ce dernier doit être complémentaire aux actions déjà mises en place. Utiliser les forces vives du milieu.</p> <p>Conserver l'approche « loisir » qui met l'accent sur l'initiative, la créativité, les capacités d'organiser et de gérer des adolescents de façon à ce qu'ils aient accès aux activités. Des projets par et pour les jeunes.</p> <p>Soutenir un projet similaire à « École ouverte sur son milieu ».</p>